

Grand
Paris
express

PARTAGE

TON
GRAND
PARIS

4^e ÉDITION DE L'APPEL
À PROJETS ARTISTIQUES
DU GRAND PARIS EXPRESS

#4

PARTICIPEZ
À L'APPEL À PROJETS

JUSQU'AU 28 FÉVRIER 2025

EN PARTENARIAT AVEC

MINISTÈRE
DE LA CULTURE

A
DAC
IDF



Métropole
du Grand Paris

Société
des Grands
Projets

Partage Ton Grand Paris !

En 2025, donnez vie au Grand Paris de demain avec vos projets artistiques, culturels et engagés face au changement climatique !

La quatrième édition de l'appel à projets Partage Ton Grand Paris souhaite soutenir des projets artistiques et culturels qui se déploieront le long du tracé du Grand Paris Express dans le périmètre de la Métropole du Grand Paris.

La Société des grands projets et la Métropole du Grand Paris, en partenariat avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Île-de-France et l'Association des Directrices et Directeurs des Affaires Culturelles d'Île-de-France, lancent l'Appel à Projets « Partage ton Grand Paris #4 ».

Cet appel à projets s'inscrit dans une réflexion commune autour de la ville de demain, des nouvelles mobilités et de la révélation des lieux du Grand Paris. A la croisée des relations entre art, espace public, chantiers, villes et territoires et afin de favoriser son appropriation par les habitants et tous les acteurs locaux, cette initiative entend favoriser des projets portant un regard sensible et critique sur la transformation durable de la ville.

Cet appel à projets fait partie de la **programmation artistique et culturelle du Grand Paris Express**.

Le Grand Paris Express est le plus grand projet d'aménagement d'Europe : 200 km de nouvelles lignes de métro et 68 futures gares, connectées avec les réseaux de métro, RER, Transilien et bus, à construire d'ici 2030 avec les meilleurs architectes contemporains.

Sa programmation artistique et culturelle innovante porte une attention particulière aux habitants, usagers et territoires traversés par le Grand Paris Express. Elle s'attache à impliquer largement des institutions culturelles et ressources créatives de la région Île-de-France.

La Métropole du Grand Paris conduit des actions volontaristes en matière de développement culturel. Elle soutient et participe au financement de certaines actions culturelles relatives au Grand Paris Express et dans la perspective de la construction de la Métropole de demain.

La nature des projets

Les projets proposés peuvent :

- Appartenir à tous les champs de la création (arts visuels ou arts vivants) : théâtre, marionnette, cirque, arts de la rue, danse, musique, lectures, chant, performance, écriture, photographie, vidéo, design, graphisme, arts plastiques, etc. ;
- Être de nature très différente : ateliers, démonstrations, initiations, performances, installations artistiques, œuvres interactives, dispositifs de réalité immersive... ;
- Être de durée variable, présentés une seule fois ou plusieurs fois.

Les projets proposés doivent :

- Être en accès libre et gratuit ;
- Être présentés dans la limite de la durée du programme d'actions entre mai 2025 et juin 2026 ;
- Avoir un ancrage territorial en lien avec les territoires du Grand Paris Express ;
- Associer au moins un partenaire public ou privé appartenant aux territoires du Grand Paris ;
- Encourager les échanges avec différents types de publics (riverains, ouvriers, collectifs et associations, habitants, scolaires, jeunes...) ;
- Être réalisables en extérieur, dans l'espace public aux abords du tracé du Grand Paris Express (parcs et jardins, squares, places, parvis, cours, etc.) ou au sein d'une institution partenaire (lieu culturel, bâtiment public, établissement de santé, école, centre social, etc.) ;
- Porter une réflexion sur la transformation durable de la ville et répondre aux critères de gestion de projets éco-responsables

Des actions de médiation autour du projet pourront être proposées par le porteur de projet.

Critères de sélection des porteurs de projet

- la qualité artistique du projet (exigence, innovation, diversité des formes, croisement des genres et des esthétiques) ;
- le lien avec le projet du Grand Paris Express ;
- le lien entre l'art et l'écologie, et la prise en compte d'une démarche écoresponsable (sobriété énergétique, gestion des déchets, réduction des nuisances, etc.) ;
- la faisabilité technique du projet (logistique légère privilégiée) ;
- la pertinence du ou des partenaires et du ou des lieux proposés ;
- la collaboration avec un partenaire local (issu du champ socio-culturel) pour favoriser l'ancrage territorial du projet ;
- la faisabilité financière du projet et la cohérence du budget (rémunération des artistes, techniciens et auteurs, charges et taxes, coûts de production, etc.) ;
- l'attention portée aux territoires et à tous les types de publics (quartiers de la politique de la ville, insertion, égalité femmes/hommes, intergénérationnalité, mixité) ;
- l'autonomie de la conception, de la réalisation et de l'organisation du projet

Le Jury

Les projets sont sélectionnés par un jury composé de :

- Représentant de la **Société des grands projets**
- Représentant de la **Métropole du Grand Paris**
- Représentant du **Ministère de la Culture**
- Représentant de l'**Association des Directrices et Directeurs des Affaires Culturelles d'Île-de-France**

Personnalités qualifiées :

- **Camille Bosqué**, artiste
- **Vianney Delourme**, président et cofondateur du média en ligne Enlarge your Paris
- **Didier Fusillier**, président de la Réunion des musées nationaux-Grand Palais (sous réserve)
- **Patricia Guérin**, directrice de la culture de Toit et Joie - La Poste Habitat
- **Constance Rivière**, directrice du Palais de la Porte Dorée
- **Julie Sanerot**, directrice de la production et adjointe à la programmation du CENTQUATRE-PARIS

Une pré-sélection d'une dizaine de candidats donnera lieu à une présentation orale de leur projet devant ce même jury le jeudi 10 avril 2025.

Le dépôt des dossiers

Les dossiers doivent être déposés de façon dématérialisée **avant le 28 février 2025 à midi** sur le site internet artdugrandparis

La réponse à cet appel à projets doit comprendre 3 éléments :

- Le **FORMULAIRE DE CANDIDATURE** incluant le budget prévisionnel simplifié du projet
- Le **DOSSIER ARTISTIQUE** (PDF de 5 pages maximum comprenant des visuels et CV)
- Le **DOSSIER TECHNIQUE**

Les dossiers incomplets ou déposés après les dates limite de dépôt ne pourront pas faire l'objet d'une instruction.

Rappel du calendrier

- **Clôture** de l'appel à candidature : 28 février 2025 à midi
- **Notification** de la pré-sélection des candidats : première semaine d'avril
- **Soutenance des projets et comité de sélection des lauréats** : 10 avril
- **Déploiement** des projets : de mai 2025 à juin 2026

Renseignements complémentaires

Si vous avez besoin de renseignements supplémentaires, merci de vous adresser à l'adresse suivante : culture@sgp.fr

La carte du réseau

Grand Paris express

